

---

## DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024

### Aux contribuables de la Municipalité de Boischatel

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

**QUE** Le rôle de perception, à la suite de l'imposition des taxes pour l'année 2024, est maintenant terminé et déposé au bureau du greffier-trésorier adjoint, au 45, rue Bédard à Boischatel.

Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus et que ces taxes seront payables dans les trente (30) jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 19 JANVIER 2024



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et midi, le 19<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 19<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2024.



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint